



HAL
open science

Présentation de la chronique

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Présentation de la chronique : objet et concept, organisation et méthode, auteurs, contenu. 2015. hal-01978222

HAL Id: hal-01978222

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01978222>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présentation de la chronique : objet et concept, organisation et méthode, auteurs, contenu.

J-F. Guilhaudis

Professeur honoraire, Université Grenoble 2, Pierre Mendès-France

I Objet et concept.

La présente chronique s'appuie sur le même concept large du désarmement retenu pour la rubrique désarmement dans la chronique générale « Sécurité et insécurité internationale 2015 » publiée dans le n° 1 de PSEI. Dans cette acception, il couvre non seulement le désarmement et la réduction mais aussi la maîtrise, la limitation, la réglementation des armements, les mesures de confiance et de sécurité, la non-prolifération, en bref tout qui touche aux armements, aux forces et aux dispositifs militaires, avec un objectif, une tonalité, de limitation. Par ailleurs le désarmement ne se limite pas aux activités opérationnelles et aux accords et autres mesures, unilatérales, concertées ou en cours de négociation, il s'étend également au « débat » du désarmement, au delà de la diplomatie, à l'exercice de communication. Le désarmement est donc un objet d'étude complexe, qui intéresse les politistes, les juristes et bien d'autres disciplines encore.

Il est important de bien situer la présente chronique par rapport à la rubrique désarmement figurant dans la chronique générale « Sécurité et insécurité internationale » après laquelle elle est publiée. Cette dernière fait le point, en passant en revue les indicateurs ou repères les plus significatifs- poursuite des crises du désarmement, situation des accords et du mécanisme, qualité et aspects dominants du « débat »- sur ce qu'il est advenu au cours de l'année écoulée, de la crise dans laquelle est plongé le désarmement depuis la fin des années 1990. Cette crise est le fait majeur ou le repère dominant actuel en matière de désarmement. Subsiste-t-elle, s'aggrave-t-elle ; y a-t-il amélioration, sur quel point ? On a aussi rapporté le désarmement au contexte de sécurité, insécurité internationale c'est à dire aux autres rubriques, notamment celles qui sont relatives aux dépenses militaires et de sécurité, aux armements et aux transferts.

Cet exercice a abouti, pour l'année 2014 à deux conclusions nettes.

La première, s'agissant de la crise du désarmement, est qu'aucun repère n'est « passé au vert ». La tendance est, au contraire, à l'aggravation.

« Le verdict des indicateurs paraît assez clair pour 2014. Aucun des signaux n'est « passé au vert ». Les repères restent stables, en l'état. C'est aussi le cas de la course aux armements et des dépenses militaires. La montée de l'obsession anti-nucléaire et la persistance de l'obstacle s'opposant à leur élimination s'ajoutant à la poursuite et à l'aggravation des crises du désarmement, à l'improductivité maintenue du « mécanisme », à la stagnation des négociations, signifie que la situation du désarmement ne s'améliore pas. La longue crise du désarmement se poursuit et menace même sérieusement de s'aggraver avec la dégradation des relations entre la Russie et les Occidentaux, particulièrement les Etats-Unis » (extrait du n° 213).

La seconde conclusion est que le désarmement n'est pas en phase avec les principaux éléments du contexte de sécurité et d'insécurité internationale, rivalités entre puissances, dynamique des armements et conflits. Il existe entre eux un décalage net.

« L'obsession du désarmement nucléaire s'accompagne d'une vaste indifférence à l'égard de la plupart des grands enjeux actuels de la sécurité internationale. Que les grandes puissances, notamment les Etats-Unis et la Chine s'accommodent de cette situation qui leur

laisse une appréciable liberté ne saurait surprendre. Il est plus étonnant de voir que la société civile, les ONG, les Etats « conscience » et même les institutions de recherche accompagnent cette politique de l'indifférence. Le désarmement est actuellement beaucoup trop centré sur le nucléaire et sur les aspects humanitaires. Il doit, sans délaisser ces aspects, revenir à des préoccupations plus classiques d'équilibre et surtout aborder enfin les questions qui commandent la dynamique des armements (industrie et recherche et développement, dépenses militaires et de sécurité, transferts d'armements) et l'usage de la violence (alliances, déploiement militaires, moyens offensifs et défensifs) » (extrait du n° 214).

La présente chronique, plus spécialisée, a un double but. Elle entend d'abord donner davantage d'informations sur ce qui a scandé et marqué la diplomatie et le « débat » du désarmement- qu'il s'agisse d'une négociation, de l'adoption d'un traité, de la tenue d'une ou plusieurs conférences d'examen, d'un différend, d'une crise...

Elle vise aussi à présenter l'année précédente¹, du point de vue de la diplomatie et du « débat »², de l'exercice de communication auquel donne lieu le désarmement. Satisfaire ce deuxième objectif implique de s'aventurer en terrain mal défriché. A l'ordinaire, on ne s'intéresse guère qu'aux accords que l'on vient de conclure, aux négociations, aux conférences ou, versant négatif, aux crises. Cela est très réducteur, spécialement pour le désarmement. La diplomatie et le « débat » sont également remarquables par leurs silences. L'objet de la diplomatie peut aussi bien être d'éviter de négocier ou de sortir d'une négociation que de travailler à son aboutissement positif. Il peut être de déclencher ou de gérer une crise et d'en sortir, de chercher à se placer en position avantageuse, de nuire à un adversaire... La montée de l'opinion et de la société civile, après la guerre froide, a aussi affecté la communication du désarmement, élargi la diplomatie au « débat ». L'approche du désarmement sous l'angle de la diplomatie et du « débat », de l'exercice de communication, permet d'en enrichir sensiblement l'analyse.

II Organisation et méthode.

II.1.Organisation.

Ce qui a marqué l'année fait évidemment partie de la diplomatie et du « débat » du désarmement. On peut être tenté de considérer qu'un compte rendu de qualité en donnera par conséquent une bonne idée. Cela pourtant ne suffit pas. En rendre compte en accumulant les informations utiles ne permet pas forcément d'exprimer la signification d'un événement- la conclusion d'un traité, la réussite ou l'échec d'une conférence d'examen, un différend, une crise...- du point de vue de la diplomatie et du « débat » du désarmement. Evaluer à ce titre, l'année, dire s'il s'agit par exemple d'une année de diplomatie coopérative ou non coopérative, préciser quels en ont été les grands acteurs, indiquer ce qu'a été le débat, ne peut se faire que grâce à l'utilisation de paramètres spécifiques, de repères propres.

¹ Traiter de l'année 2014 en novembre 2015 représente un décalage chronologique important, mais inévitable si on tient compte de la nécessité de disposer de l'ensemble de la documentation et du temps nécessaire pour l'exploiter. Toutefois cette contrainte concerne surtout l'article « Diplomatie et « débat » du désarmement ». S'ils sont pour l'essentiel de la même année 2014, les faits marquants sont développés également en 2015 et les Notes d'information s'efforcent d'être aussi « à jour » que possible.

² Nous employons débat entre guillemets, pour marquer que l'exercice de communication intéressant le désarmement est plus large que la diplomatie, habituellement reliée aux Etats et aux négociations, et qu'il échappe en partie aux Etats. Le terme débat évoque l'échange d'arguments, la discussion, l'explication mais aussi la négociation et la polémique et son emploi renvoie à des contextes variés (Assemblées parlementaires, justice, débat en place publique, débat intérieur...).

Aspects de la diplomatie et du « débat » du désarmement et *Faits marquants* correspondant à ses deux objectifs, constitueront donc les deux principales parties de la chronique. Une troisième partie sera réservée aux *Notes d'information*.

La partie *Annexes* permettra de donner une chronologie et les documents de l'année. Un *Index* général, permettra de faciliter l'utilisation de l'ensemble de la chronique.

II.2.Méthode.

Rapporter l'*Actualité* à des *Repères*, reste tout à fait pertinent dans cette chronique, particulièrement dans l'exposé des *Aspects*.... Il importe aussi toujours d'adosser les analyses à des Informations organisées et à jour, d'où les *Notes d'information*.

III Auteurs.

La présente chronique constitue un développement des travaux menés dans la revue *Arès* sur le désarmement. Elle est davantage centrée sur la diplomatie et le « débat » du désarmement et plus organisée. Il est naturel que plusieurs des auteurs publiant dans *Arès* aient accepté d'y contribuer. Outre l'auteur de ces lignes, qui a pris l'initiative de cette chronique et en a défini le concept, ont accepté d'y contribuer Anne Sophie Millet- Devalle et Abdelwahab Biad, auteurs depuis longtemps de contributions appréciées sur des questions de désarmement. S'ajoute à cette équipe de base venue d'*Arès*, Sabine Lavorel qui a repris au CESICE et dans le Master Sécurité internationale et défense, les travaux et enseignements sur le désarmement. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que sur les aspects d'armements, de transferts et de dépenses de défense et sécurité, la chronique bénéficie également de la participation de Mourad Chabbi et de Julien Malizard et que nous pourrions à l'occasion avoir aussi le renfort d'autres spécialistes, comme Jacques Fontanel, dont les travaux sur les problèmes de la sécurité et du désarmement sont bien connus.

IV Contenu de la chronique Désarmement 2015.

IV.1.Aspects de la diplomatie et du « débat » du désarmement.

La mise au point d'un suivi annuel abouti de tous les points importants de la diplomatie et du « débat » du désarmement ne se fera qu'avec le temps. Pour cette première chronique, notre propos est surtout de faire comprendre ce que sont la diplomatie et le « débat » du désarmement, de poser les repères les plus importants et de développer quelques uns de leurs aspects principaux, notamment la question des acteurs, celle des forums et des modalités.

IV.2.Faits marquants

Cette partie de la chronique développe, par des textes relativement courts, les points qui ont marqué l'année 2014 et les premiers mois de 2015. Peuvent être considérés comme un fait marquant une conférence d'examen, une crise du désarmement et tout autre événement considéré comme tel dans les médias et/ou parmi les analystes ou qui nous paraîtra avoir cette qualité, dans notre approche du désarmement. Il pourra à l'occasion, s'agir d'une réunion

d'Etats parties ou d'experts ou d'un autre événement (résolution importante, plan de désarmement, initiative par ex). On tient compte également dans le choix des sujets traités dans les faits marquants de ce que la rubrique désarmement de la chronique « Sécurité et insécurité internationale » et cette chronique sont complémentaires. C'est la raison pour laquelle on ne traitera pas cette année, dans les faits marquants, les crises iranienne, syrienne et coréenne du nord, pour lesquelles 2014 est une année de transition. En ce qui les concerne des informations suffisantes ont été données au n° 210 de la rubrique précitée. Les index de cette chronique et de la chronique « Sécurité et insécurité internationale », permettent de rassembler facilement les informations

Ont été retenus pour cette chronique au titre des faits marquants :

- La crise du désarmement liée au conflit en Ukraine ;
- Le sommet sur la sécurité nucléaire de La Haye ;
- La 9^e Conférence d'examen du TNP ;

IV.3. Notes d'information

Les Notes d'information sont au nombre de trois qui intéressent :

- Le traité sur le commerce des armes ;
- Les sommets sur la sécurité nucléaire ;

IV.4. Index

Unique, l'index couvre les aspects de la diplomatie du désarmement, les faits marquants et les notes d'information.

IV.5. Annexes

On trouvera enfin dans les annexes

- La Chronologie désarmement pour 2014
- Les documents de l'année 2014 (textes et références).

Index des repères, des actualités, des faits marquants et des notes d'information

J-F.Guilhaudis

Professeur honoraire, Université de Grenoble 2 Pierre Mendès-
France

- Accords de garantie AIEA 34
- Accord (va. convention, traité, participation, effectivité, efficacité) 75- 86, 80
- Acteur (s) 5, 6, 7, 8, 12, 14, 24, 50, 75, 88, 90
- Afrique du sud 11, 14
- Agrégat 81
- AGNU Assemblée générale des Nations unies) 5, 6, 15, 16, 17, 26, 27, 47, 48, 54, 75, 79,
Fm. 4
- AGNU résol. 69^e session 49 (par thème), 55, 59 (avec vote contre)
- AIEA 4, 33, 34, 45, 81, Fm. 7, 8, 12, 14
- Alliés hors OTAN 13, 57
- Amérique latine 37, 59, Fm. 13
- Anti nucléaire 59, 77, 79
- ANZUS 7
- Apôtres du désarmement 23
- Arabie saoudite 14
- Argentine 64
- Armes nouvelles 48
- ASEAN 37
- Autriche 22, 23, 24, 81

- Bombe à neutrons 5
- Brésil 11
- BRICS 11, 13, 58

- CARICOM 37
- CD (Conférence du désarmement) 5, 6, 10, 17, 27, 31, 40, 41, 47, 48, 63- 65, 76, Fm. 11
- CEDEAO 37
- CEEAC 37
- CELAC 37, Fm. 13
- Chimique (désarmement) va Conv. interdiction 35
- Chine 4, 10, 11, 15, 64
- CICA 37, 38
- CICR 49, 43, 44
- CIJ 5, 6, 26, 29, 79, Fm. 11
- Coalition pour nouvel ordre du jour 18, 19, Fm. 12
- Coercition 24
- Code de conduite de la Haye (missiles balistiques) 27
- Commission du désarmement 6, 40, 41, 61
- Communauté internationale 6
- Conférence des Etats parties ...zones exemptes d'armes nucléaires (va. ZEAN) 37
- Conférence du désarmement en Europe 8
- Conférence mondiale du désarmement 26
- Conseil de sécurité 9, 10, 14, 15, 24, 26, 28, 34, 35, 45, 52, 53, 78

Conseil de sécurité Résolution 1540, 28, 44, 45, 52, 81
 Consensus 29, 60, 61, 63, 66, 76
 Contexte 2, 3, 66, 89
 Conv. certaines armes classiques, 39, 85 Protoc II 85, Protoc IV 85, Protoc V 39, 85
 Conv. mines anti personnel 39, 42, 68, 85
 Conv. protection physique matières nucléaires 45, Fm. 7
 Convention armes à sous munitions 39, 68, 85
 Convention interdiction armes biologiques 39, 42, 68, 85
 Convention interdiction armes chimiques 39, 42, 46, 68, 85
 Convention ... terrorisme nucléaire 45
 Corée du Nord 14, 15, 34, 36, 52, Fm. 14
 Costa Rica 23
 Course aux armements 3,
 Course aux armements navals 48
 Crise du désarmement 3
 CSCE 5, 7

DDR 45
 Débat 1, 5, 74- 86
 Délibération 6
 Démocratisation 6
 Dépenses militaires 48
 Désarmement en Europe Fm1
 Désarmement général et complet 48
 Désarmement nucléaire (voir TICEN, essais nucléaires, prolifération, TNP, ZEAN...) 27,
 29, 50, 66
 Diplomatie 1, 5, 24, 47, 48, 54, 59, 66, 67, 74-86, 80, 81, 88
 Discussion 6
 Document Conf. d'examen TNP 2010, 27
 Document final SSOD I, 27

E 3 + 3, 9
 Egalité 6
 Egypte 14, 81
 Emergents (pays) 4, 11,
 Engagement autrichien 23, 24
 Entreprises d'armements 5, 45, 46
 Entrée en vigueur 80
 Effectivité 80,
 Efficacité 80
 Espace 4, 64, 69
 Essais nucléaires 84
 Etat (profil, situation, position, rôle) 54
 Etat acteur 6- 24,
 Etat conscience 23, 85
 Etats dotés (va. grandes puissances, P 5) 85
 Etats non dotés (va prolifération, TNP) 85, Fm. 11- 14
 Etats-Unis 3, 4, 5, 10, 14, 15, 35, 36, 64, 83, 86, Fm. 2, 3, 6
 Exécutif 26

FCE 3, 4, 10, 37, 81, 82
FNI/ INF 4, 5, 81, 83, Fm 2, 11
Forum 12, 27, 51- 73, 81, 88, 92
Forum du Pacifique 37
France 10, 56

G 7, 10,
G 8, 10,
Garanties de sécurité 4, 15, Fm. 4, 11
Gorbatchev 3
Grandes puissances (va. P Cinq) 5, 6, 9, 50, 52, 88
Groupe africain 16
Groupe arabe 16, 59
Groupe Australie 14, 15
Groupe des 21 17
Groupe des Dix de Vienne 20
Groupe des fournisseurs nucléaires 5, 12, 13
Groupe de travail... négociations sur le désarmement nucléaire 77
Groupe d'experts gouvernementaux... production de matières fissiles 77
Groupe pour la levée de l'état d'alerte 21
Groupes d'Etats 5- 13,
Groupes de fournisseurs 12, 13
Guerre froide 3, 5, 7, 14, 17, 26, 59
Hémisphère sud et zones adjacentes 37
Histoire du désarmement (va. guerre froide) 3, 5, 7

ICAN Fm. 12
ICBL- CMC 43, 44
IDS 3
IESD 56
Iles Marshall 29
Impact humanitaire des armes nucléaires 18, 22, 23, 27, 71, 72, 76, 77, 79, 88, Fm. 12
Inde 11, 14, 15
Initiative humanitaire 22, Fm. 12
Initiative pour la non prolifération et le désarmement 18
Institutions internationales 25, 32, 33, 80
Interdiction d'emploi armes nucléaires 79
Interdiction des armes nucléaires 81, 87
International Partnership for Nuclear Disarmament Verification, 77
IPPNW 44
Irak 14, 15, 34
Iran 14, 15, 34, 52, Fm. 14
Israël 14, 15, 17, 34

Journée internationale pour l'élimination des armes nucléaires, 17

Législation 27
Malaisie 23
Matières fissiles 4, 77, Fm. 11
MBFR 3, 7, 8

Mémorandum de Budapest 15, Fm. 4
Mer de Chine 50
Mesures de confiance et de sécurité 48
Mexique 23
Moment 2, 3, 89
Monde exempt d'AN (va. ZEAN) 1, 19
Mongolie Fm 13
Mouvement de paix 5
Moyen Orient 17, 27, Fm. 13
MTCR 12, 13, Fm. 3

Négociation 6, 66, 75, 76, 88
Neutres et Non alignés (européens) 7, 8, 56
New START Fm 3
Nouvelle Zélande 22, 23
Nobel (prix) 34, 35, 40, 44
Non alignés 7, 8, 14, 16, 17, 26, 59
Normatif 26, 27

OCCAR 56
Occidentaux 4, 5, 7, 10, 14, 59
Océan indien 79
Organisation de coopération de Shangai 38
OIAC 35
OMS 33
ONG 1, 5, 40
ONU (va AGNU, Conseil de sécurité) 26
OPANAL 37, Fm. 13
Open Skies 10, 37, Fm 2
Opérations de paix 52
Opinion publique 1, 5, 40
Organisations internationales 5, 25- 38, 80
OSCE 37, 38
OTAN 3, 5, 8, 10, 13, 19, 20, 37, 56, 83, Fm 2
OTICE 36
OTSC 37

P 5 + un, 9
P Cinq, 5, 9, 10, 11, 24, 50, 52, 78, 79, Fm. 11, 12
Pacte de Varsovie 3, 5, 7, 8, 56
Pakistan 11, 14
Participation aux traités 23, 80, 86
Partenariat mondial du G 8 contre la prolifération..., 10
Position 8, 56- 59
Première Commission (AGNU) 6, 27
Principes 27, 75
Programme d'action ALPC 45, 46
Prolifération 17, 28, 52, 53, 88
Protocole additionnel AIEA 34
Protocole de 1925, 27

PSDC (UE) 55, 56
Pugwash 40, 44, 40, 41, 49
Puissances montantes (v. émergents) 11
Puissances nucléaires (voir aussi grandes puissances, P Cinq, Etats dotés) 85

Questions 88, 91, posées (47, 48), soulevées (47, 48), traitées (47, 48), oubliées (47, 48, 50, 76)

Reaching critical will 41
Reagan 3,
Rebus sic stantibus 3,
Recherche & développement 48
Régime 6,
Régimes d'exportation 12, 13
Registre des armes classiques 45
Résolutions v. Conseil de sécurité et AGNU
Résultat (de la diplomatie et du « débat ») 87, 88, 94
Rôle 10
Royaume Uni 56
Rubicon nucléaire 11, 14
Russie 3, 4, 15, 17, 35, 59, 64, 82, 83, Fm 2, 3

Sanctions 14, 15, 78, 80
Secrétaire général (ONU) 26, 30
Sécurité nucléaire (conférences/ sommets sur la) 34, 73, Inf. 7, 1- 9, Fm. 3, Fm. 6-9, 14
Session spéciale (AGNU) 27, 60
Situation 10
Six Party Talks 9,
Société civile 5, 27, 63, 77, 85, 88
Suède 81
Sureté nucléaire 45, Fm. 14
Syrie 14, 15, 35, 52, Fm. 14

TCA (Traité sur le commerce des armes) 4, 25, 69, 85, 86, Inf. 6, 1- 5,
Terroristes 5, 45, 52, 53
TICEN 6, 36, 69, 80, 84, Fm. 11
TNP 6, 10, 11, 17, 18, 19, 20, 22, 25, 34, 66, 68, 81, Fm. 3
TNP 9^e conférence 4, 17- 20, 39, 81, Fm. 10- 14
Trafiquants 5, 45
Traité ENMOD 39, 68
Traité de Tlatelolco 80
Traité Espace (va espace) 69
Traité sur le fond des mers 39, 68
Traités de désarmement 27
UE (union européenne) 10, 13, 20, 55, 56
Ukraine 4, 10, 15, 38, 50, 52, Fm 1-5, 11
UNASUR 37, Fm. 13
Universalisation 6
URSS 2, 7, 14, 16, Fm. 4
Utilisations pacifiques (de l'énergie nucléaire) Fm. 14

Vedettes 16, 23

Wassenaar (arrangement de) 12, 13

Zangger (Comité) 12, 13

Zone de paix 37, 79, Fm. 13

Zone exempte d'armes de destruction massive 17, 27

Zones exempte d'armes nucléaires 27, 79, Fm. 13

Documents de l'année 2014

J-F.Guilhaudis

Professeur honoraire, Université de Grenoble 2
Pierre Mendès-France

- 30 janvier 2014. Proclamation de l'Amérique Latine et des Caraïbes Zone de paix (CELAC) (<http://cubasifranceprovence.over-blog.com/2014/01/cuba-proclamation-de-l-am%C3%A9rique-latine-et-des-cara%C3%AFbes-zone-de-paix.html>).

- 13- 14 février. Résumé du Président. Deuxième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, Nayanit (Mexique). (NPT/CONF.2015/PC.III/WP. 35)

24- 25 Mars. Communiqué du Troisième sommet sur la sécurité nucléaire, La Haye (Pays Bas). (<http://www.ambafrance-nl.org/Sommet-international-sur-la>)

15 avril. Résolution du Conseil des droits de l'homme sur les aéronefs téléguidés et les drones armés. (A/HRC/RES/25/22)

29- 30 mai. Conclusions 3^e Conférence des Etats parties au traité de Pelindaba. (au.org/fr)

10 juin. Russie et Chine. Projet de traité actualisé relatif à la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des engins spatiaux. (CD/1985)

10- 26 juin Rapport de la 5^e réunion biennale des Etats pour la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères et à petit calibre. (A/CONF.192/BMS/2014/2)

23- 27 juin. 3^e Conférence d'examen de la Convention sur les mines anti personnel. Déclaration et Plan d'action de Maputo 2014- 2019. (APLC/CONF/2014/4)

2- 5 septembre. Document final, 5^e Assemblée des Etats parties à la convention sur les armes à sous munitions (CCM/MSP/2014/6)

25 septembre. Résolution de la Conférence générale de l'AIAE sur l'application des garanties au Moyen Orient. (G.C(58) OR.8)

10-11 novembre. Rapport de la 8^e Conférence annuelle des HPC au protocole V à la convention sur certaines armes classiques. (CCW/AP.V/CONF/2014/10)

12 novembre. Rapport de la 16^e Conférence annuelle des HPC au protocole II à la convention sur certaines armes classiques. (CCW/AP.II/CONF/2014/10)

13- 14 novembre Rapport de la Réunion des HPC à la convention sur certaines armes classiques. (CCW/MSP/2014/9)

1- 5 décembre Rapport de la Réunion des Etats parties à la convention d'interdiction des armes biologiques. (BWC/MSP/2014/5)

1-5 décembre. Rapport de la 19^e session de la Conférence des Etats parties à la Convention d'interdiction des armes chimiques. (C- 19/5)

4 et 10 Novembre. Deux *Memorandum on Understanding* (MOU) conclus entre les ministères de la défense des Etats-Unis et de la Chine, à l'occasion de la visite du Président Obama sur les « *Rules of Behavior for Safety of Air and Maritime Encounters* » et la « *Notification of Major Military Activities Confidence-Building Measures Mechanism* ». (www.defense.gov/Portals/1/Documents/pubs/141112)

8-9 décembre. Résumé de la Troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (Vienne, Autriche) et engagement pris par l'Autriche. (NPT/CONF.2015/WP.29)